

2 MILLIONS € EN FAVEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Les huit syndicats d'énergies de Bourgogne-Franche-Comté, réunis sous la dénomination de Territoire d'énergie Bourgogne-Franche-Comté décrochent environ 2 millions d'euros afin d'accompagner les travaux d'efficacité énergétique des collectivités de leur territoire.

Ensemble au service de la transition énergétique

Les huit syndicats d'énergies de Bourgogne-Franche-Comté sont fermement engagés dans la transition énergétique. Ils proposent à leurs adhérents un service d'efficacité énergétique qui vise à diminuer les consommations énergétiques de leur patrimoine bâti et de leur parc d'éclairage public. Ce service permet de diminuer les dépenses de fonctionnement tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Un premier million d'euros obtenu en 2020 ...

En 2020, les huit syndicats d'énergies sont lauréats du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) créé à l'initiative de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies à laquelle les syndicats adhèrent) et d'EDF, afin d'accélérer le développement des projets d'efficacité énergétique et le passage à des systèmes énergétiques efficaces et bas carbone dans les bâtiments publics : 1 million d'euros est alors alloué.

... complété par 860 000 € en 2021

Fort de ce premier succès, Territoire d'énergie Bourgogne-Franche-Comté dépose sa candidature lors de l'acte II du programme ACTEE. Lauréat parmi 45 autres groupements, Territoire d'énergie Bourgogne-Franche-Comté reçoit environ 860 000 € de subventions supplémentaires afin de poursuivre et d'amplifier ses actions.

Renforcer les actions en faveur de l'efficacité énergétique

Les fonds reçus sont répartis entre les huit syndicats. Ils servent à renforcer le service d'efficacité énergétique en ressources humaines (personnel dédié pour accompagner les collectivités dans la connaissance, la correction et l'amélioration de leur situation énergétique), en ingénierie (réalisation de pré-diagnostic énergétique et d'études permettant la définition des travaux à mettre en œuvre), en solution informatique de suivi de l'énergie (outil de gestion performant pour le suivi des consommations énergétiques) et en outil de suivi énergétique (déploiement de régulation, de télégestion, de matériels de mesure pour renforcer le suivi et l'analyse des données énergétiques).

EN CHIFFRES

20 postes d'Économies de flux ou de Conseillers en financements aidés pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de travaux d'efficacité énergétique et pour trouver des financements innovants.

Plus de 1 000 études énergétiques seront financées : les travaux de rénovation énergétique qui seront réalisés à l'issue de ces études permettront de diminuer les consommations énergétiques, de réduire les dépenses et l'empreinte carbone des bâtiments, sans oublier de substituer des énergies fossiles par des énergies renouvelables.

60 % des études sont suivies d'actions : collectivités en réflexion sur un programme de travaux, lancement de maîtrises d'œuvre, consultation des entreprises, travaux en cours, voire même terminés.

CONTACT PRESSE : Sandrine Guenet - s.guenet@sied70.fr - 03 84 77 00 00 - 06 99 25 80 41

Territoire d'énergie Bourgogne-Franche-Comté

Les communes, propriétaires des réseaux de distribution publique d'électricité, se sont regroupées, à l'échelle départementale dans des syndicats d'énergies auxquels elles ont confié cette compétence. En Bourgogne-Franche-Comté, les 8 syndicats d'énergies ont créé une entente sous la dénomination de Territoire d'énergie Bourgogne-Franche-Comté. Les syndicats veillent également au maintien d'une bonne qualité de la distribution d'électricité, en contrôlant le concessionnaire Enedis. Rêlé atout pour le service public, Territoire d'énergie Bourgogne-Franche-Comté permet de peser plus fortement dans les négociations et donc d'obtenir pour l'ensemble des usagers une qualité de service optimisée et harmonisée.

À côté des missions historiques de distribution publique d'électricité, Territoire d'énergie opère dans les domaines suivants : distribution publique de gaz et de chaleur, éclairage public, énergie (planification et maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables), bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique, technologie de l'information et de la communication, communications électroniques.

Territoire d'énergie Bourgogne-Franche-Comté représentant plus de **3 680** communes et autres adhérents, soit une population de **1,8 million d'habitants**. Chaque année, environ **93,6 millions d'euros sont investis** dans des travaux d'électrification (extension, renforcement ou dissimulation des réseaux électriques), d'éclairage public, de gaz ou encore de développement des bornes de recharges pour véhicules électriques, des énergies renouvelables et des chantiers d'efficacité énergétique.